

La synodalité

Formation diocésaine – 3 novembre 2020

Deux interventions :

I. « Synode » - un concept facile à exprimer en paroles, mais pas si facile à mettre en pratique (pape François)

Introduction :

- Un sujet à la mode *ou* dimension constitutive de l'Église et de notre vécu ecclésial ?
- Le mot « synode » : *syn-hodos* (mot grec : marcher ensemble) ;
- Institution très ancienne de l'Église et remise en valeur par le concile Vatican II : Ac 15 (l'assemblée de Jérusalem) – Vatican II : synode des évêques et vie synodale au sein de chaque Église locale ;
- La synodalité n'est pas le tout de la vie ecclésiale ;
- Plan des deux interventions.

1. Une charte : le texte du pape François (17 octobre 2015) – cf. annexe

- Deux points centraux de cette charte :
 - « Une Église synodale est une *Église de l'écoute* »
 - « La synodalité, comme dimension constitutive de l'Église, nous offre le cadre d'interprétation le plus adapté pour *comprendre le ministère hiérarchique lui-même* » ;
- Pour une double conversion de nos mentalités.

2. Des attitudes spirituelles et leur fondement théologique

(1) Entendre / écouter – s'entendre / entente – la différence de l'autre

- La force des mots
- Un *chemin* de conversion spirituelle :
 - « Ecouter est plus qu'entendre. C'est une écoute *réiproque* dans laquelle chacun a *quelque chose à apprendre* (la figure du disciple et du « disciple-missionnaire ») ;
 - Comment entendre la Parole de Dieu si l'on ne parvient pas à s'entendre mutuellement ? Il y a un lien intime entre *l'écoute de la Parole de Dieu* et *l'écoute de l'autre* – pour une « écoute stéréophonique » (« écoute de l'Esprit saint ») ;
 - Le mystère de la *différence de l'autre et des autres* : richesse donnée par l'Esprit créateur *et* source de conflit ;
- ***Une première définition : la synodalité est une manière « spirituelle » de rendre nos différences et divergences fécondes, sans utiliser des moyens de force***
 - L'enjeu de la rencontre « cordiale » entre tous
 - La synodalité : une utopie ? – La synodalité fait constitutivement appel au travail de l'Esprit Saint, à l'écoute de la Parole de Dieu et à notre disponibilité, sans cesse à recevoir ;
 - Une manière d'avancer – voir la deuxième intervention.

(2) Pourquoi la synodalité est-elle une dimension constitutive de l'Église ?

- La synodalité est fondée sur l'*égalité baptismale* de tous les chrétiens (Pape François : « personne n'est baptisé prêtre, évêque ou pape ») ;
- Une triple conséquence de cette égalité :
 - (1) Chaque baptisé a reçu – par l'Esprit Saint - le « sens de la foi » :
 - Pape François, *La joie de l'Évangile*, n° 1 : « La présence de l'Esprit donne aux chrétiens une certaine connaturalité avec les réalités divines et une sagesse qui leur permet de les comprendre de manière intuitive, *même s'ils ne disposent pas des moyens appropriés pour les exprimer avec précision*. En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple-missionnaire (cf. Mt 28, 19) ».

- **La difficile tâche de distinguer entre les opinions d'autres chrétiens et leur « sens de la foi » - la nécessité de l'« apriori favorable ».**
- (2) Chaque baptisé a un « charisme » (en grec *charis* = grâce ; *charisma* : manifestation *charnelle* de la grâce) et *est* un « charisme » / don pour la communauté et la société :
- Trois critères de reconnaissance : liberté de l'Esprit et singularité (unicité) du don - bien commun - plus d'honneur à ceux qui en manquent (la pyramide inversée dans la hiérarchie sociale) ; métaphore : « les nappes phréatiques de nos communautés »
 - Listes dans les lettres pauliniennes – aujourd'hui : don de la prière, le don de la transmission catéchétique, le don de l'animation, le don de l'humour, l'art de la « présence » en un lieu ou dans un quartier, la capacité de mettre des personnes en relation, la « recherche de la dernière brebis », le sens de la « vie associative », la capacité d'organisation, l'art de créer des ponts entre populations différentes au sein de l'Eglise, etc.
 - **La rencontre « cordiale » entre chrétiens et dans nos communautés chrétiennes commence par la reconnaissance du « charisme » de chacun.**
- (3) Synodalité et ministère :
- Quand on commence à percevoir la diversité humaine et « charismatique » des chrétiens et de nos communautés chrétiennes, on perçoit la nécessité de la synodalité pour *orienter* la vie quotidienne de nos communautés à partir de ce qui est effectivement donné ;
 - Pas de synodalité sans ministère ordonné - *pourquoi ?*
 - L'Eglise n'est pas une association fondée sur un contrat social ; l'Eglise : une assemblée de fidèles convoquée par Dieu ;
 - La fonction symbolique et sacramentelle du ministère ordonné fait donc partie de l'identité même de l'Eglise et donc de sa synodalité ;
 - Source de conflit ou chance ? L'orientation spirituelle donnée par le pape François.
- (4) Portée par la Parole de Dieu (écoute stéréophonique), la synodalité maintient l'unité du « corps du Christ » ; elle conduit donc à la célébration de l'Eucharistie et elle s'en nourrit.
- **Une seconde définition : Vécue au quotidien et dans des situations inédites (et donc souvent conflictuelles), la synodalité est une manière d'avancer ensemble en Eglise, donnant à celle-ci une orientation concrète et la recevant, dans et selon l'Esprit de Dieu.**

Conclusion : « Synode » - un concept facile à exprimer en paroles, mais pas si facile à mettre en pratique

*

II. Des manières d'avancer

Introduction :

- Partir de ce qui est *déjà* vécu dans l'Eglise diocésaine pour avancer

1. La synodalité au sein du diocèse de Limoges : quelques critères de synodalité permettant d'évaluer nos expériences en cours.

(1) Des instances synodales et leur raison d'être – leur lien avec la base :

- La charte du pape François
- Nos « organismes de communion » (« de haut en bas ») :
 - Le conseil presbytéral – l'équipe d'éveil synodal (anciennement : « conseil pastoral diocésain ») – le conseil épiscopal ;
 - Une pâte feuilletée : trois zones pastorales – des doyennés – des paroisses avec des équipes pastorales, des conseils pastoraux et des équipes de relais ;
 - Les *équipes* des services diocésains : solidarité – catéchuménat / catéchèse – liturgie – pastorale des jeunes, etc.

- « Une Église synodale peut commencer à prendre forme *seulement dans la mesure où ces organismes restent reliés avec « la base » et partent des gens, des problèmes de chaque jour* : de tels instruments qui, parfois, font preuve de lassitude, doivent être valorisés comme une occasion d'écoute et de partage ».
- **Un double enjeu décisif d'avenir :**
 - **La connexion avec la base de tous les organismes de communion : formation des « équipes de relais » ou des « communautés locales » à aider leurs relais / communautés à être « présents » dans leur environnement sociétal et d'y repérer le travail de l'Esprit de Dieu : le sens de la foi des fidèles, leurs dons, etc.**
 - **Combattre la lassitude ou la mélancholie pastorale et croire en la fécondité de nos instances de synodalité :**
 - **Pour une plus grande articulation et communication entre les différentes instances diocésaines : écoute et l'apprentissage mutuel ;**
 - **L'expérience synodale des trois groupes ouverts de prêtres dans chacune des trois zones pastorales.**

(2) Des itinéraires diversifiées et leur convergence

- La diversité des situations dans le rural creusois, dans la Haute-Vienne rurale et dans la ville de Limoges : pastorale rurale et pastorale de ville – des modalités différentes de « socialisation ecclésiale » - la grâce de la diversité ;
- Faire converger le travail des équipes, services et instances en partant d'*en bas vers en haut* pour « ajuster » la proposition de l'Évangile de Dieu à la situation de chaque lieu et de chaque situation ;
- La tâche décisive de l' « équipe d'éveil synodal » : écoute – initier des processus d'apprentissages là où ils n'existent pas – demander des expertises plus spécifiques – faire des propositions, etc.

(3) Comment faire vivre la synodalité ? – Quelques distinctions importantes quant au « processus » de synodalité

- Ecouter et analyser une situation : la situation économique de tel bassin de vie : état de pauvreté, de marginalisation de certains, etc. / les ressources propres – les flux de communication – le vécu des gens et leur attente spirituelle (service « Nouvelles croyances ») – les insistances *spécifiques* de la pastorale, etc.
- Demander conseil (élus, etc.) et conseiller (nos conseils ne sont pas nécessairement des organes de décision ; ce qui n'enlève rien à leur importance ; car pas de décision sans préparation) - délibérer : argumenter / pondérer ensemble – l'autorité ne peut pas aller aisément contre la majorité d'une équipe qui a pouvoir de délibérer ;
- Prendre le risque de la décision : une décision commune (majorités) et le rôle décisif de l'autorité dans la décision « en témoin de la foi de l'Église » ;
- Agir et évaluer ;
- La nécessaire transparence des procédures et la communication (cf. Ac 15)

(4) Que pouvons-nous espérer ? Le « fruit » de la synodalité

- Ce qui se passe durant les rencontres « synodales » est aussi important que le résultat : l'expérience d'une « fraternité cordiale » ;
- Leur résultat : une vision commune *dynamisante* qui n'appartient à personne en propre...

2. Comment avancer concrètement

- Obtenir une clarté sur les questions d'une délibération synodale et les hiérarchiser :
 - Distinguer le vécu quotidien et des questions plus importantes d'*orientation* qui engagent plusieurs niveaux de délibération ;
 - Une liste, à titre d'exemple :

- L'annonce ajustée de l'Évangile de Dieu et du Christ Jésus
 - La pratique des enterrements dans le rural et dans la ville et le renouvellement des équipes de deuil ;
 - La présence auprès des plus démunis
 - Des nouveaux ministères
 - La structure paroissiale et les relais ;
 - La présence de l'Église dans le rural et dans la ville
 - Rendre présent le ministère et le sacrement de la réconciliation ;
 - L'Eucharistie dominicale et des eucharisties domestiques
 - Etc.
 - Laisser les questions entrer *progressivement* dans une *vision commune et partagée de la place de l'Église dans la société du Limousin*.
- Une fois de plus : écouter *en profondeur* et essayer de comprendre, avant de délibérer et de décider :
- Exemple : le retrait de beaucoup de baptisés par rapport à l'Eucharistie et à la vie sacramentelle (la situation du « manque » produit par le confinement comme chance pour nous interroger des motivations) ;
 - Se déplacer et se laisser déplacer.
- L'épineuse question de l'*efficacité* de notre vécu synodal :
- Adopter des procédures efficaces : ordre du jour qui respecte le temps que nécessite chaque question – animation respectueuse et ferme – compte rendu et relevé des décisions – suite ou continuité dans les délibérations, etc.
 - Susciter la créativité et l'intelligence collective par des « techniques » de groupe ajustées (question de formation) ;
- La nécessité de quelques « règles de jeu » et l'art de régler des conflits :
- Des conflits de tout genre : des questions précises ou portant sur des visions différentes de la tradition chrétienne et de la pastorale ;
 - La contestation des règles de jeu, voire des institutions existantes et le retrait intérieur – l'archipellisation ou la fragmentation du catholicisme français à l'image de l'individualisme contemporain – le mal et la « dureté des cœurs » - le témoignage de l'entente synodale des chrétiens dans la société (cf. la charte du pape François).
 - Le respect des différences, l'engagement de tous dans la foi et le ministère de communion : une tension à tenir dans l'obéissance à l'Esprit de Dieu.

Conclusion : vers un nouveau synode diocésain ?

- Le vécu synodal au quotidien et le discernement du « moment favorable » d'un synode diocésain ;
 - Des critères de discernement : accumulation de questions à traiter, leur maturation et la nécessité de les intégrer dans une vision dynamisante – prise de conscience par rapport à un tournant historique – critère négatif : le non-traitement des questions produirait du découragement, de la mélancholie pastorale, etc. – Le temps entre 1985 et 2020...
 - Une relecture attentive du cahier synodale de 1985 et de la lettre « Paroisses pour l'Évangile (2005)
- L'apprentissage au quotidien de la synodalité produit la capacité de rédiger une « règle synodale » et un « cahier synodale » ;

Deux questions à travailler en équipe :

- (1) Partager une expérience heureuse de « synodalité » - une expérience difficile de « synodalité » : se demander chaque fois s'il s'agit vraiment d'une expérience de « synodalité », selon les critères donnés dans le point 1 du deuxième exposé.
- (2) Quelles sont les difficultés à surmonter et de quel ordre sont-elles ? Quels moyens prendre pour avancer là où nous trouvons ?

P. Christoph Theobald sj